RETROUVAILLES BALKANIQUES : LA GRÈCE et ses voisins

Joëlle Dalègre

▶ **To cite this version:**

Joëlle Dalègre. RETROUVAILLES BALKANIQUES : LA GRÈCE et ses voisins. Etudes Balkaniques, 2010, XLVI (4), pp.1-33. hal-01292735

HAL Id: hal-01292735
https://inalco.hal.science/hal-01292735

Submitted on 29 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RETROUVAILLES BALKANIQUES : LA GRÈCE et ses voisins

Joëlle DALÈGRE, Inalco

Résumé

La chute du mur de Berlin en 1989 a eu en Grèce des conséquences particulières, elle a entraîné une reprise des contacts interrompus depuis un demi-siècle avec les voisins des Balkans. Ce furent des retrouvailles qui ont concerné tous les domaines, démographiques, économiques, politiques et culturels de la vie et même la définition de l'identité nationale.

Balkan reunion : Greece and neighbours)

The Berlin wall fall in 1989 had in Greece very specific consequences, it led to a resumption of contacts interrupted since half century, with its Balkan neighbours. It was a reunion that concerned every aspect of the country life, demography, economy, politics, culture, even the definition of national identity.

Βαλκανική επανένωση. Η Ελλάδα και οι γείτονες της

Η πτώση του Τείχους του Βερολίνου είχε στην Ελλάδα ειδικές επιπτώσεις, οδήγησε στην επανάληψη επαφών οι οποίες είχαν κοπεί πριν από μισό αιώνα. Έτσι έγινε μία επανένωση η οποία αφόρησε τους κύριους τομείς της ζωής της χώρας, την δημογραφία, την οικονομία, την πολιτική, την παιδεία, ακόμη και τον ορισμό της εθνικής ταυτότητας.

1981: entrée de la Grèce dans la Communauté Européenne, 1989: chute du Mur de Berlin, deux événements qui, quoique de nature fort différente, ont, pour la Grèce, une importance décisive. Le premier couronne deux siècles de volonté et d'efforts des élites hellènes pour ancrer leur pays dans l'Europe occidentale; le second, par ses contrecoups sur toute l'Europe orientale, rappelle subitement à la Grèce son appartenance à la péninsule balkanique, oubliée ou niée depuis près d'un demi-siècle et provoque ainsi une véritable révolution géopolitique. Union européenne, fin du Rideau de fer et mondialisation ont tissé un entrelacs de conditions nouvelles qui touche tous les aspects de la vie du pays. Le présent article ne s'attache qu'à un seul d'entre eux, et veut montrer en quoi cette révolution conduit à une révision de ce qu'un siècle et demi d'histoire de

l'État grec avait défini comme « hellénisme ». En effet, l'obligation d'appliquer les règles et contraintes de l'Union européenne et, par ailleurs, la circulation nouvelle des hommes et des capitaux, la volonté affirmée de considérer comme lieux stratégiques pour la Grèce le Sud-Est européen, les rives de la mer Noire et celles de l'Égée[1] et d'y conquérir une place de choix, obligent à une redéfinition progressive, encore douloureuse et controversée, du « Grec » et de l'hellénisme[2].

1. LA CIRCULATION DES HOMMES OU LA FIN DU MYTHE DU « GREC PUR »

La Grèce partage 965 km de frontières terrestres avec l'Albanie, la Yougoslavie et la Bulgarie. Jusqu'en 1990, il n'y avait que 3 points de passage ouverts entre elle et ses voisins septentrionaux (dont deux avec la Yougoslavie), les relations ferrées et téléphoniques avec la Bulgarie n'avaient été rétablies qu'en 1964 et l'état de guerre avec l'Albanie n'avait pris fin qu'en 1984... depuis le début des années 1950, ce rempart nord était réputé infranchissable, pourtant dans la nuit du 30 au 31 décembre 1990, 800 Albanais ont passé clandestinement à pied la frontière, avant-garde d'une migration massive (plus de 76 000 Albanais auraient passé la frontière grecque dans le seul mois de mai 1991) qui forme, depuis lors, le plus vaste mouvement de population que la Grèce ait connu depuis 1923.

L IMMIGRATION

La langue grecque n'a qu'un seul mot pour désigner l'émigré ou l'immigré, la doxa scolaire, littéraire ou familiale ayant toujours présenté le pays comme un lieu d'émigration qui n'aurait jamais reçu d'immigrants et aurait ainsi conservé sa pureté originelle antique, jugée d une essence exceptionnelle. Ni l'opinion publique ni les gouvernements ne sont donc prêts à ce qui se déclenche en 1991.

Bien sûr, depuis la fin de 1976, l'INSEE grec avait déjà cessé de comptabiliser l'émigration, constatant que les retours (de Grecs ayant émigré en RFA principalement) étaient supérieurs aux départs. Un mouvement d'immigration avait également commencé, mais longtemps on refusa de le voir. Pourtant, d'une part, dans les années 1970 arrivèrent les premiers étrangers, venus des Philippines, du Pakistan, du Sri-Lanka, puis, à la demande de l'Union des Industriels grecs, d'Éthiopie, d'Égypte, du Soudan ou de Pologne. D'autre part et parallèlement, au compte-goutte en 1963-64, en plus grand nombre à partir de 1982, la Grèce vit arriver d'URSS principalement

des exilés de la guerre civile enfin autorisés à rentrer, et des Grecs originaires de la mer Noire et du Caucase (souvent déportés au Kazakhstan par Staline), considérés comme des Grecs rapatriés (palinnostountes), même s'il reste impossible de prouver que leurs ancêtres aient jamais quitté le territoire de la Grèce actuelle au sens strict du terme.

L'effondrement des régimes politiques du Sud-Est européen et la fin de l'Union Soviétique provoquèrent une explosion rapide de ces retours et une forte immigration de populations voisines, originaires des Balkans pour lesquelles la Grèce représentait l'accès le plus proche à une consommation européenne idéalisée. Après 1990, le mouvement devint rapide et massif. 30 000 étrangers en Grèce au recensement de 1950 (0,4 % de la population totale), 167 000 en 1991 (1,6 % de la population totale), 797 000 en 2001 (7,3 % de la population totale), sans doute un million si l'on tient compte de la masse des clandestins, soit 9 ou 10 % de la population, un des plus forts pourcentages en Europe ! Les chiffres restent d'autant plus flous que certains travailleurs, géographiquement proches, sont saisonniers, présents à la saison des travaux agricoles ou du grand tourisme, et qu'une partie d'entre eux profite d'un visa touristique[3]. Outre ces étrangers, entre 1989 et 2000, 160 000 Pontiques[4] et 150 à 200 000 Albanais considérés comme Grecs de souche entrent en Grèce. Depuis 2002, le Grec de l'ex-URSS peut obtenir auprès du consulat de Grèce de sa résidence un passeport grec, avant même son départ, s'il est reconnu Grec de souche. Ceci signifie donc des dizaines de milliers de personnes supplémentaires qui, même si elles sont reconnues comme grecques et profitent de quelques avantages, n'en sont pas moins différentes et ont souvent autant de difficultés que les étrangers pour s'intégrer à la Grèce d'aujourd'hui.

Parmi les étrangers recensés en 2001, les chiffres les plus frappants traduisent l'ouverture récente aux pays balkaniques : 57 % des étrangers viennent d'Albanie, 65 % sont originaires de 3 pays voisins (Albanie, Bulgarie, Roumanie) et 9,2 % de l ex-URSS. En fait, sans statistique, le mot albanais est devenu synonyme dans la conversation d'immigré, une telle prédominance d'une seule nationalité parmi la population immigrée est unique en Europe. Le rythme des entrées venant des Balkans ralentit depuis 2002, en revanche, les premiers entrés, des hommes seuls et saisonniers, s'implantent progressivement et font venir leur famille. Ce n'est plus, comme certains l'imaginaient au début, une sorte de crise temporaire et passagère devant laquelle il suffisait de faire le gros dos, un simple passage vers l'Europe occidentale ou les États-Unis, mais un nouveau défi humain, économique et identitaire.

Le recensement a montré la répartition de ces étrangers sur le territoire : une population fortement urbaine qui suit les zones actives du pays (ils sont 137 500 dans Athènes-ville, à Salonique, 28 000), et qui habite surtout dans le centre dévalorisé d'Athènes ou dans les quartiers périphériques[5]. L'originalité, c'est que ce phénomène se combine avec une présence diffuse (albanaise surtout) en zone rurale, à travers tout le pays, là où l'agriculture a besoin de main d'œuvre (la plaine macédonienne, l'Argolide par ex.), dans les îles à forte fréquentation touristique (Mykonos, 25 % de la population albanaise dit-on en été, plus de 15 % de la population à Paros, Santorin ou Kéa) ou certains villages proches de l'Albanie (Pogoniani ou Perivoli : ils sont +40 % de la population totale). Les personnes venues de l'ex-URSS, habitent en majorité dans les deux métropoles où elles trouvent le soutien des associations pontiques créées dans les années 1920 et, plus largement, en Macédoine et en Thrace où les gouvernements ont voulu les implanter pour helléniser la région face aux minorités slavophone ou musulmane turcophone.

Les arrivants originaires des Balkans ou de l'ex-URSS ont un niveau scolaire moyen ou élevé (25 % diplômés de l'enseignement secondaire, 10 % du supérieur ou de l'enseignement technique), y compris les femmes, ils viennent de pays proches qui ont un héritage culturel (et culinaire) byzantin et ottoman connu également en Grèce et ils sont souvent orthodoxes; leur dispersion à travers tout le pays peut faciliter leur intégration en évitant la formation de ghettos ethniques, même si le phénomène commence à s'observer dans la banlieue des deux métropoles. Dans son article de 2004, Martin Baldwin-Edwards dit de la Grèce qu'elle a traité l'immigration dans un style balkanique[6], qu'il définit par une vision ultranationaliste, la corruption à tous les échelons, le mépris des droits de l'individu et l'indifférence aux données statistiques ! Il est vrai que les années 1990 ont vu s'exprimer une vague de xénophobie violente, en particulier dans les médias, accusant les nouveaux venus d'être des délinquants criminels, sales et porteurs de germes, demandant l'expulsion des clandestins. Cette xénophobie est toujours bien présente, attestée maintes fois chez les services de police et les fonctionnaires, attisée par l'extrême-droite (le parti LAOS en particulier), condamnée à plusieurs reprises par les enquêtes européennes[7]...

Cependant, après une expérience de près de 20 ans, la société grecque est désormais convaincue du rôle indispensable de ses voisins et nouveaux venus[8]:

- Ils représentent au moins 20 % des actifs, occupent les emplois que les nationaux refusent et ont su se rendre indispensables. Près de 75 % des hommes travaillent dans la construction-BTP et l agriculture (la moitié de la population rurale a plus de 45 ans) alors

que 75 % des femmes travaillent dans les services touristiques ou les aides à la personne (garde d'enfants, de malades, de personnes âgées)[9]. Tout le monde reconnaît leur contribution vitale aux grands travaux effectués à l'occasion des Jeux Olympiques de 2004, mais cette spécialisation dans le secteur touristique ou le bâtiment les fragilise aujourd'hui en les rendant très dépendants de la conjoncture.

- Ils limitent les effets du solde naturel négatif de la population grecque où la natalité est l'une des plus faibles de l'Europe; après être tombé à 9,2 pour mille en 2001, ce taux serait remonté légèrement pour atteindre 9,54 en 2008. Il est lié à une fécondité très faible, 1,29 enfant par femme en 2001 et 1,36 en 2008. La mortalité atteint un taux de 10,42 pour mille en 2008. Il n'y a plus de remplacement naturel de la population depuis 1996, la croissance globale enregistrée (0,38% sur 2006/2007) vient donc de l'immigration.

- Ils limitent la désertification de certaines régions : entre les recensements de 1991 et de 2001, la population totale a diminué dans 15 des 54 nomes (départements) de Grèce, mais la population de nationalité grecque a diminué dans 36 nomes ! Tous les nomes du Péloponnèse (sauf celui de Patras) ont perdu des Grecs, mais un seul a perdu des habitants, l'Argolide a vu arriver 2 étrangers pour un Grec parti ! Cette présence mathématiquement salvatrice se retrouve dans les quartiers périphériques d'Athènes comme Vyronas, Péristeri, Néa Smyrni et tous les nomes du bord de mer entre l'Attique et Salonique.

- Ils peuvent donc contribuer logiquement à la survie de certaines écoles, surtout en milieu rural: les enfants étrangers scolarisés en Grèce, en 2007/2008, étaient 112 082, soit 11 % du total des élèves (+7,5 %/année précédente), parlant 17 langues maternelles différentes (l'albanais pour 55 % d'entre eux), ils formaient 12,9 % des effectifs des TEI (les IUT grecs). On découvre même que certains réussissent fort bien et se trouvent en tête de classe, désignés pour porter le drapeau national lors des défilés (ce qui est autorisé depuis 2001), au grand dam de quelques-uns de leurs voisins grecs ! Il semble en effet que les enfants nés en Grèce dans les années 2000, aient des résultats scolaires qui se situent dans la moyenne du pays[10].

Les immigrants originaires des Balkans ont, aujourd'hui, en large part trouvé une place dans la société grecque, d'autant plus qu'une nouvelle vague migratoire, plus « étrangère » contribue à

montrer à quel point ils sont « proches ». En effet, face à un contrôle accru des voies maritimes, la carte des migrations vers l'Europe se redessine, les flux se décalent vers le Sud-Est, les entrées se font par les frontières terrestres entre Turquie, Grèce et Bulgarie. Le mouvement prend une ampleur inégalée : en 2010 près de 90 % des traversées illégales des frontières extérieures de l'UE ont eu lieu à la frontière gréco-turque, sur la seule première moitié de l'année 2010, environ 45 000 migrants ont été arrêtés en tentant de franchir la frontière, chaque jour, près de 350 personnes. En octobre 2010 la Grèce a demandé l'activation de l'agence européenne Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne) qui, en un temps record, a mobilisé 175 experts (en documents falsifiés, contrôles de véhicules, etc.) et des moyens matériels importants. Ces arrivants, venus d'Afrique, d'Irak et d'Afghanistan, différents par la couleur de la peau, la religion et la culture, se trouvent bloqués faute de passage vers l'Italie. Leur différence et leur arrivée, en période de « vaches maigres » est très mal supportée ; sans emploi et peu soutenus, ils occupent les trottoirs des centres villes où ils sont victimes de violence et rejetés, même par les immigrés les plus anciens.

Aujourd'hui le pays comprend que les plus anciens arrivés ne sont pas de passage et qu'ils souhaitent s'intégrer : dans l'enquête de 2008 déjà citée sur les émigrés de plus de 15 ans, 46,6 % déclaraient vouloir rester indéfiniment en Grèce et 23,4 % plus de 5 ans, les pourcentages étant très supérieurs (64 %) pour ceux qui étaient originaires de l'Europe des 15, assez forts chez ceux qui n'étaient pas originaires de l'espace européen (49 %), le plus faible assez important cependant, 34 % venant des personnes originaires des 12 derniers entrants dans l'UE, donc majoritairement des Balkans[11]. Il faut donc se préoccuper de leur intégration : légaliser la présence des illégaux que l'on est pratiquement incapable d'expulser, décider du statut de leurs enfants et de l'accession à la nationalité grecque. Ce dernier point, combiné à la définition nécessaire du rapatrié conduit à se poser en termes nouveaux la question : qui est Grec, qui peut le devenir ? La multitude de textes officiels à leur sujet, plusieurs parfois en une seule année, depuis 2000, montre la difficulté à tracer une politique claire à ce sujet.

LA LÉGALISATION

Le début du XXI^{ème} siècle voit peu à peu évoluer le langage officiel. Entre 1991 et 1997, la situation est simple : puisqu'aucun travailleur n'est entré légalement (sauf le cas des retours

acceptés par les consulats grecs d'URSS), les migrants étrangers sont des clandestins, criminels, collectivement désignés comme albanais, qu'il faut arrêter et expulser. La 1ère loi sur l'immigration de 1991 vise clairement à expulser ou exclure du marché du travail ces indésirables. Puis, quand on réalise que l'expulsion massive est impossible (le demi-million est dépassé[12]) et que leur apport à l'économie est positif, un premier plan de légalisation crée une carte verte (résidence accordée pour 1 ou 2 ans) et une carte banche (séjour pour 6 mois) en 1998. Dans les années suivantes, jusqu'en 2001, on oublie progressivement le terme clandestin pour celui d'étranger, un nouveau programme de légalisation est décidé en 2001 (loi 2910/2001), plusieurs fois modifié, et aboutit à l'octroi de près de 400 000 permis de travail. En 2005, 3ème étape : les textes officiels parlent de migrants et une nouvelle légalisation (3386/2007) touche 100 000 personnes. Cette loi est la première à prévoir des critères dits d'intégration [13]. Il est à noter que bien des migrants préfèrent rester illégaux, pour trouver un emploi plus facilement, parce qu'ils n ont pas les moyens ou l'envie de verser à l'État les fortes sommes demandées (près de 1000 euros, une année de cotisations sociales complètes) ou parce que la bureaucratie savamment compliquée les décourage[14]. Certaines familles restent ainsi clandestines car, pour obtenir un rapprochement familial, il faut justifier d'un revenu suffisant et de paiement des cotisations sociales. Quant aux enfants nés en Grèce, ils restent jusqu'au vote d'une loi de 2010, illégaux si les parents le sont, et donc expulsables à leur majorité, même s'ils sont diplômés des universités grecques. Devant ce gâchis inhumain, une nouvelle disposition d'août 2008 prévoit une carte de séjour de longue durée pour ceux qui sont nés en Grèce, si leurs parents sont résidents légaux et s'ils versent... 900 euros, résultat : jusqu'à présent pas plus de 1000 demandes par an !

Ces séjours prolongés, légaux, conduisent cependant les gouvernements et la société tout entière à se poser la question de l'accès légal à la nation grecque, et, au-delà, du sens profond qu'on lui donne.

QUI EST GREC, QUI PEUT LE DEVENIR[15] ?

Depuis 1821, les gouvernements ont plusieurs fois réfléchi à la définition juridique de la nationalité grecque, en l'adaptant au fil des conditions géopolitiques. Quelques notions de base se sont affirmées : le Grec autochtone est fils de Grecs, né dans le pays, et dans le cas idéal orthodoxe et hellénophone, le Grec de souche a deux ou même un seul (depuis 1984) parent grec

et descend de Grecs émigrés de la diaspora ou est un irrédimé, habitant d un territoire encore ottoman. Tous sont qualifiés d'homogènes[16], même si cette parenté génétique n'est qu'un des mythes bien ancrés de la nation grecque. En face, radicalement « autre », l'allogène, non grec de souche, peut avoir la nationalité grecque parce que le dessin des frontières l'a inclus dans l'État grec (un musulman turcophone de Thrace ou un slavophone de Macédoine par ex.), ou peut souhaiter l'acquérir comme conjoint d'un citoyen grec ou être un immigré, mais dans le regard de tous, il n'est pas un Grec intégral[17].

Le droit du sang est primordial, l'emportant dès les années 1820 sur les critères de religion ou de langue, ce qui permet à la fois d'intégrer les catholiques des Cyclades, et de ne pas paraître lié à l'orthodoxie russe, et les Rums turcophones de l'Empire ottoman dont l'existence justifie les prétentions territoriales de l'État grec. Ainsi les Grecs de souche qui viennent de l'Empire ottoman jusqu'en 1934, ceux qui sont nés en émigration et ont été inscrits par leurs parents auprès des autorités consulaires, obtiennent-ils la nationalité grecque automatiquement en s'installant dans le pays. Dans le même esprit, le Code de Nationalité de 1955 prévoyait (jusqu'en 1995) qu'une simple décision administrative puisse priver de sa nationalité grecque un allogène qui quitterait le pays sans intention d y revenir... en réalité, un non grec de souche à l'occasion d'un voyage à l'étranger, sans aucune déclaration de sa part. Appliquant la même distinction, la loi qui, en 1982, autorise les exilés politiques de 1949 à rentrer en Grèce, distingue entre Grecs de souche et allogènes, excluant ces derniers du droit au retour. Le nouveau projet de loi de 2010 sur les naturalisations continue à avantager les Grecs de souche face aux allogènes.

Les textes du XIX^{ème} siècle ont cependant prévu d'autres possibilités : l'octroi de la nationalité grecque aux étrangers qui se sont installés en Grèce après avoir rendu des services au pays pendant 2 ou 3 ans selon les cas (des philhellènes combattants, puis des industriels ou scientifiques utiles au pays), puis, en 1835, à l'épouse étrangère du citoyen grec (ce qui cesse d'être valable en 1984). On peut sans doute considérer comme une version moderne de l'aide des philhellènes, le fait que la nouvelle loi sur les naturalisations de 2001 (loi 2910/2001) ait prévu d'accorder la nationalité grecque aux athlètes résidant en Grèce depuis 5 ans et membres de l'équipe olympique pour 2004 ! La loi civile de 1856, très libérale pour son époque, ajouta à ces catégories les enfants nés en Grèce de mère grecque et de père inconnu ; un siècle plus tard, le code de nationalité de 1955 octroie d'office la nationalité grecque aux enfants nés en Grèce et qui se trouvent officiellement apatrides.

Au critère majeur du sang, est venu néanmoins se combiner un critère plus flou mais symbolique, celui de la conscience nationale grecque. Le code de nationalité de 1855 prévoyait d'accorder la nationalité grecque aux personnes d'origine grecque, vivant à l'étranger, n'ayant pas d'autre nationalité et « se comportant comme des Grecs » ! Plus récemment, les textes de 1927 et de 1947 prévoient la perte de nationalité pour « des personnes d'origine grecque qui ont prouvé par leur comportement antinational, qu'elles manquent de la conscience nationale appropriée ». Dans la même veine une circulaire de 1993 prévoit de refuser la nationalité grecque à des Grecs de souche vivant à l'étranger qui ignoreraient tout de l histoire ou de la culture grecques, ou seraient restés longtemps sans voyager en Grèce ou contacter une organisation grecque de l'étranger, signes patents d'une absence de conscience nationale. L'ordre n° 10 du ministère de l'Intérieur (15.05.2001), à propos de la nationalité grecque reconnue aux Pontiques de l ex-URSS précise que l'on doit prendre en considération le fait que « la personne se sente appartenir à la tradition hellénique de l ex-URSS, qu'elle ait un lien avec les coutumes grecques, le genre de vie des Grecs de ce pays, qu'elle parle le grec ou le dialecte pontique ». On retrouve cet attachement à une certaine connaissance de l hellénisme dans les dispositions récentes pour la naturalisation des étrangers ; la loi 2910/2001 amendée par la loi 3013/2002, reprise par le Code de nationalité de 2004 (loi 3284/2004) prévoit qu une commission de 5 membres dans un entretien évaluera la personnalité du candidat, sa connaissance de la langue et de la culture grecques (art. 7)[18].

Cet héritage législatif ne permettait pas de faire face à la réalité nouvelle née de la réalité post-1989, comment définir et accueillir des centaines de milliers de personnes Grec de souche rapatrié, comment élargir l'accès des allogènes à la nationalité grecque alors que les conditions existantes avaient tout juste permis la naturalisation de 13 557 allogènes entre 1985 et 2004 ?

Le cas, apparemment simple, des rapatriés, posa un premier problème de définition, beaucoup de candidats à ce titre n'étant pas déclarés Grecs sur leurs documents officiels de l'URSS ou d'Albanie. Cas le plus simple : ceux qui avaient obtenu un tampon rapatrié sur leur passeport auprès du consulat grec de Moscou qui, dès 1985, ont reçu des aides, des cours de langue, et même logement gratuit et des emplois réservés à condition d'accepter les villes de Thrace ou de Macédoine où le gouvernement choisissait de les installer. En 1990 s'ajoutent un accès privilégié à la Sécurité Sociale et aux médicaments, des classes d'accueil spéciales pour leurs enfants et quota de places à l'Université de Thrace en 1994, un % élargi d'emplois réservés en Macédoine et en Thrace. Cas plus difficile : ceux qui viennent avec un visa touristique et n'ont pas toujours

de preuves de leur grécité. Ils doivent s'adresser aux services du ministère des Affaires étrangères à Athènes ou Salonique et fournir des documents, des preuves indirectes ou des témoins[19]. Depuis 1996, les services des préfectures sont habilités à donner la carte de Grec de souche qui per-met la suite du parcours de naturalisation, depuis 2002 on peut même obtenir la nationalité grecque auprès des consulats grecs de Russie, et helléniser son nom avant même d'entrer en Grèce.

Tous les chercheurs ont remarqué que, malgré l'affirmation officielle selon laquelle les Épirotes du nord (ou Albanais du sud selon le regard adopté) étaient des Grecs irrédimés, malgré la publication de nombreuses études pour prouver leur appartenance à l'hellénisme depuis l'Antiquité, comme s'il y avait une hiérarchie dans la grécité[20], les gouvernements ont été beaucoup plus réticents à leur égard qu'envers les Pontiques. Ils n'ont eu aucune mesure de soutien, les fonctionnaires, très réticents, semblent toujours penser qu'il s'agit d'Albanais qui tentent de se faire passer pour Grecs, il leur faut attendre 2006 pour avoir accès aux postes réservés jusque-là aux Grecs de souche.

Dans tous ces cas, il y a hésitation sur les critères qui définissent l'hellénisme, hésitations que reflète le langage de la rue qui a d'abord parlé de Pontiques, puis de Russo-pontiques avant de s'en tenir à Russes. Comment faire dans ces conditions, s'il s'agit d'un indéniable allogène ?

Selon le nouveau Code de nationalité de 2004, le candidat à la naturalisation doit avoir plus de 18 ans, ne pas être sous le coup d'un arrêt d'expulsion ni avoir été condamné en Grèce, avoir résidé en Grèce pendant 10 ans dans les 12 années précédentes, ou s'il a un conjoint grec, être parent et présent dans le pays depuis 3 ans, avoir deux garants grecs, subir l'entretien qui prouve sa connaissance de la langue, de l'histoire et de la culture grecques et verser une somme de 1500 euros ! (la plus élevée en Europe). Ces dispositions ne permettent encore que peu de naturalisations : 1962 en 2006 et la Grèce se voit stigmatiser comme l'un des pays les plus fermés d'Europe (avec l'Italie). Aussi le nouveau gouvernement Papandréou, élu en 2009, a-t-il déposé le 4.02.2010, un projet qui permet l'acquisition de la nationalité par environ 500 000 immigrants légaux et 250 000 enfants de la 2ème génération. Les conditions pour les adultes sont une durée de séjour de 5 ans, une intégration à la vie économique et sociale (domicile et travail) et une caution de 1000 euros, 3 lettres de recommandation par des Grecs résidant dans la même commune, des tests de langue, d'éducation politique et d'histoire, l'absence de condamnation pour délits (terrorisme, cambriolage...). La caution est réduite à 100 euros pour les réfugiés et les originaires

de l'Union Européenne, ce qui, avec l'élargissement récent, concerne beaucoup des étrangers présents, hormis les Albanais. Les mineurs nés en Grèce, sur une simple déclaration de leurs parents ou à leur majorité, après un séjour légal pendant 5 ans de leurs parents, pourront eux aussi acquérir la nationalité grecque ; s'ils ne sont pas nés en Grèce, ils devront avoir étudié pendant 6 ans dans les écoles grecques et payer une caution de 100 euros. L'État devrait dans ce cas répondre traiter le dossier en deux ans maximum et motiver sa décision.

Où est passée « la Grèce des Grecs chrétiens », le slogan des Colonels (1967-74) qui ne faisaient que scander à l'envi ce que tous les gouvernements avaient déjà défini depuis 1821 ? Où sont les descendants de Périclès et de Platon ? L'immigration ne peut être vue par beaucoup que comme une menace à l'identité nationale, menace renforcée par les calculs de certains chercheurs qui ont annoncé qu'en 2015 peut-être 25 % de la population grecque serait composée de personnes venues de l'étranger ou de leurs enfants[21]. On comprend donc la forte opposition de l'Église orthodoxe et d'une part de l'opinion au dernier projet de loi. Dans un État construit sur le strict schéma de l'État-nation et sur une définition étroite de la Nation (origine grecque, religion, langue), faire admettre subitement une possible dissociation entre nationalité légale, conscience nationale et origine ethnico-culturelle ne peut qu'être difficile. Les gouvernements avaient réussi jusqu'alors à débalkaniser la population en assimilant de gré ou de force une large part des minorités (dont beaucoup d albanophones) présentes sur le territoire en 1821, le questionnaire culturel imposé récemment tend à prouver un minimum d'hellénisation, mais, à terme, la définition du « Grec » ne pourra que changer au contact d une aussi grande proportion d éléments allogènes ou différents, dont la culture est désormais protégée par la législation européenne et des contacts rendus plus faciles par les transports, la télévision satellitaire et l'internet.

A LA « RECONQUÊTE » DES BALKANS ?

> *Nous revivons de nouveau l'époque où l'activité entrepreneuriale grecque peut développer l'espace helladique par ses activités hors des frontières Grecques, par des activités dans les Balkans, la mer Noire, le Moyen-Orient*[22]*...*

Les hésitations dans la reconnaissance de l'hellénisme des Épirotes du nord ou des « Grecs » d'Ukraine ne traduisent pas qu'une supposée hiérarchie dans les degrés de l'hellénisme, c'est aussi un changement profond dans les orientations des politiques et des entrepreneurs grecs quant

à l'espace des Balkans, de la mer Noire et de la Turquie.

Les événements de 1989-1991 dans l'Est de l'Europe et en URSS surviennent alors que la Grèce se trouve en pleine crise politique intérieure, élections sans majorité et gouvernement de coalition. Le changement inattendu réveille des peurs et des traumatismes anciens, nés pour la plupart des Guerres balkaniques (1912-13) et de la guerre civile grecque (1946-49). Le Rideau de Fer, vécu comme une protection contre les inquiétants voisins du nord, disparaît, les changements de frontières qui se dessinent dans l'ex-Yougoslavie font craindre pour d'autres frontières, le soutien international aux Kosovars fait redouter aux Grecs un processus analogue qui suivrait les revendications des musulmans ou des slavophones du nord du pays.

LE TOURNANT DIPLOMATIQUE

De 1991 à 1995, les politiques, en accord avec les médias en quête de sensationnel, exploitent ces peurs et renforcent la vague de nationalisme, tant en Grèce que dans la diaspora. Au danger turc régulièrement invoqué depuis 1974, s'ajoute celui du croissant musulman encerclant le pays, (il irait de Bosnie en Turquie en passant par le Kosovo, la Macédoine, la Bulgarie et la Thrace grecque) et le danger macédonien fondé sur une possible revendication de la Macédoine grecque par l'ARYM[23] (s'appuyant sur l'existence d'une minorité slavophone en Grèce). Si l'on y ajoute le fait que les Tchams (des musulmans albanophones) de l'Épire grecque, chassés manu militari en 1944/45, pourraient revenir réclamer leurs terres[24]... la coupe est pleine et l'opinion publique est prête à soutenir son pays, seule contre tous, et elle le manifeste bruyamment.

Bien avant 1989, le gouvernement socialiste d'Andréas Papandréou avait déjà tenu à marquer son indépendance nationale en se démarquant des positions européennes ou américaines, à propos de Jaruzelski ou des relations Israël/Palestine par exemple. Entre 1991 et 1995, les cas les plus patents concernent la Serbie, la Macédoine et la Turquie.

En mai 1992, l'ONU, pour sanctionner les attaques serbes contre la République de Bosnie-Herzégovine, décide l'embargo commercial contre la Serbie, puis, en 1994, vient la décision de l'OTAN des frappes aériennes contre la Serbie. La Grèce se retrouve en position difficile : elle se doit de suivre les décisions internationales, elle a d'ailleurs reconnu l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, mais les liens religieux et historiques qui la rapprochent depuis longtemps de la Serbie, la peur de ses voisins musulmans, le fait que la Serbie soutienne ses positions face à la Macédoine ex-yougoslave la poussent à un choix contraire. Les gouvernements grecs conservent

de bonnes relations avec Milosevic et Karadjic et leur donnent raison en justifiant l'action des forces armées serbes. Mais surtout, en 1992-93, ils ne font pas respecter l'embargo et laissent des convois clandestins partis de Grèce du nord, approvisionner les Serbes en nourriture, en pétrole et en armes. Puis, en 1994-95, la Grèce refuse à l'OTAN l'utilisation contre la Serbie de sa base aérienne de Prévéza et refuse également de fournir des troupes grecques pour la mission de l'OTAN en Bosnie ; certains spécialistes soupçonnent même des militaires grecs, de communiquer aux Serbes-bosniaques certains plans de l'OTAN.

Le blocus, puis les bombardements en Serbie, soulèvent une opposition quasi unanime dans l'opinion grecque et les Serbes (de Bosnie, de Croatie ou de Serbie) reçoivent des aides de toutes parts : église orthodoxe de Grèce et de Chypre, municipalités de la Grèce du nord, associations d'amitié gréco-serbe, organisations professionnelles soutenues par des élus et des hommes d'affaires. Tous font parvenir en Serbie régulièrement, à partir de 1995, des convois de nourriture, de vêtements, de médicaments et de matériel médical. Des familles se portent volontaires pour héberger des enfants serbes, blessés, orphelins ou sans logis (au total, plus de 16 000 enfants entre 1994 et 2006). Même si la Grèce fournit également de l'aide humanitaire aux réfugiés kosovars au plus fort de la guerre et en accueille dans le nord du pays, cette position proserbe inconditionnelle, unique en Europe, l'isole sur le plan international, d'autant qu'elle se combine, logiquement, à un refus de l'indépendance du Kosovo autoproclamée en 1999[25]. C'est, pour elle, un dangereux précédent. Ce même isolement se retrouve à propos de la Macédoine ex-yougoslave et de la querelle du nom, incompréhensible en dehors des Balkans.

Avec la fin de la Yougoslavie, en 1991, la République de Macédoine proclame son indépendance et conserve le nom utilisé au sein de la Fédération yougoslave, puis elle adopte sur son drapeau le Soleil de Vergina, un symbole découvert, en 1977, dans la tombe de Philippe II de Macédoine. La Grèce y voit un vol de son histoire, une annonce de possible revendication territoriale. Une commission européenne de conciliation, présidée par Robert Badinter, se déclare satisfaite, en janvier 1992, quand le nouvel État accepte de retirer de sa constitution un article contestable et s'engage à ne pas modifier les frontières, mais la Grèce n'est pas apaisée pour autant. Une manifestation monstre à Salonique, quelques semaines plus tard, affirme que « la Macédoine a été, est et restera grecque » et, des deux côtés, les nationalistes attisent le conflit par des provocations ou des gestes outranciers. De 1994 à 1995, pendant plus d un an, la Grèce se met hors-la-loi internationale en exerçant un blocus contre le nouvel État, ainsi coupé du port de

Salonique et de ses approvisionnements principaux. Elle s'expose donc une fois de plus à la réprobation internationale et comme, par ailleurs, elle persiste à bloquer l'octroi de crédits de l'UE à la Turquie, elle apparaît alors comme une paranoïaque nationaliste, totalement isolée.

Les années 1995-96 marquent à la fois le paroxysme de ces positions défensives et le début d'un changement radical. À sa base : la prise de conscience par les politiques des dangers de cet isolement, des risques que pouvait entraîner le nationalisme exacerbé, à l'occasion de l'affaire d'Imia[26] et les pressions des hommes d'affaires soucieux d'investir dans les Balkans où ils voient s'établir des concurrents qui profitent de leur absence. L'année 1995 voit donc la fin de l'embargo grec sur l'ARYM, et, en 1996, un premier pas est fait en direction de la Turquie, puis la mort d'Andréas Papandréou facilite le rapprochement entre son successeur Costas Simitis et son homologue turc, Suleyman Demirel.

C. Simitis débloque les crédits que l'UE souhaitait accorder à la Turquie (1997), puis, au début de 1999, il sanctionne les ministres impliqués dans le soutien donné au leader kurde Abdullah Öcalan, il accueille également en Crète les missiles russes S300 commandés par le gouvernement chypriote qui étaient source d'une tension grave avec la Turquie. À la fin du mois de juillet 1999, G. Papandréou, alors ministre des Affaires étrangères, reconnaît publiquement aux musulmans turcophones de Thrace le droit à une « identité turque » (symbole excessivement important). C'est alors que se produisent les deux séismes, en août 1999 à Izmit en Turquie et, à Athènes, en septembre, qui émeuvent les opinions publiques. La Grèce ne s'oppose plus désormais à une candidature turque à l'UE, et, entre 2000 et 2009, une quarantaine d'accords ont été signés, reprenant la politique des « petits pas », c est-à-dire évitant d'affronter les problèmes les plus ardus : ils portent sur la protection de l'environnement, les transports, les échanges, les investissements possibles, la fourniture d'électricité par la Turquie, le passage d'un gazoduc par la Turquie et le Bosphore qui alimente la Grèce avant de rejoindre l'Europe occidentale, la réalisation d un pont sur l'Evros-Meriç, la lutte contre les mafias, le terrorisme, le trafic de drogue. Au printemps 2010, une nouvelle vague de 22 accords vient renforcer la première.

Parallèlement la Grèce se fait, auprès de l'UE, l'avocat des pays de l'Europe du Sud-Est, se posant comme l'interface entre eux et l'Europe occidentale, et elle participe à tous les mécanismes européens visant à faciliter au plus vite leur intégration à l'UE[27]. G. Papandréou, dans l'Agenda de Thessalonique pour les Balkans occidentaux en 2003, a proposé la rédaction d'une feuille de route qui viserait à l'adhésion pleine et entière de tous les pays balkaniques d'ici

septembre 2014, date du 100ème anniversaire du début de la Première Guerre Mondiale. La Grèce contribue également au Plan de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, dont l'idée est adoptée par l'UE, le G8, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, la Banque Mondiale, le FMI, la Banque Européenne d'Investissements et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (1999). Il s agit de contribuer à la paix, la prospérité et la stabilité dans le Sud-Est de l'Europe en faisant progresser le respect des droits de l'homme et la prospérité économique qui devraient conduire à la stabilité. Pour cela on définit des objectifs concrets, par exemple les corridors, axes de communications entre les États du Sud-Est européen et, entre eux et l'UE, où doivent être modernisés ou créés les transports maritimes, fluviaux, ferroviaires, routiers et celui des hydrocarbures; on prévoit également le passage des flux d'information, avec un réseau de fibres optiques. Enfin la Grèce a exercé la Présidence de l'OSCE en 2009. Ses priorités concernaient les questions du Caucase et de la Géorgie, le renforcement de la coopération avec l'Asie centrale, la région Méditerranéenne et l'Asie et le renforcement de l'OSCE sur le plan structurel et budgétaire. L'assemblée a tenu sa session d automne 2009 à Athènes autour de la dimension économique et environnementale, la dernière conférence ministérielle a eu lieu à Athènes également.

Sur le plan matériel, la Grèce adopte en 2001 un plan de 5 ans, Plan spécial de restructuration des Balkans, finalement actif de 2004 à 2011, doté de 555 millions d'euros (à 79 % des fonds publics) ; il s'adresse à l'Albanie, l'ARYM, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, le Monténégro, la Roumanie et la Serbie, et concerne principalement les routes, la création d hôpitaux et celle d'un réseau interconnecté de fibres optiques[28]. L État grec, premier financier, choisit ses bénéficiaires : 232/550 millions pour la Serbie, 74 pour l'ARYM, 2ème cible, cas qui montre bien que l'économie l'a emporté sur le politique et peut même servir d'arme politique. Ainsi quand, en 2007, le gouvernement de Skopje donne à son aéroport principal le nom d'Alexandre le Grand et veut donner le même nom à la portion passant sur son territoire du nouvel axe autoroutier européen vers Salonique, le premier ministre grec déclare-t-il que « la Grèce ne décaissera pas un seul euro dans le cadre de sa participation au financement de l'Axe routier européen 10 tant que les dirigeants de la FYROM entretiennent un climat de provocation, de nationalisme et d'intransigeance » ... menace efficace tant les investissements grecs dans l'ARYM-FYROM sont importants[29].

LES ENTREPRISES GRECQUES DANS LES BALKANS[30]

Dès le début des années 1990 en effet, certains entrepreneurs grecs comprennent les possibilités nouvelles qu'offre l'ouverture des pays voisins à leurs activités ; installés les premiers en Serbie ou en Albanie, ils ont même à souffrir des pertes importantes du fait des bombardements de l'OTAN ou de la crise suivant l'affaire des pyramides bancaires albanaises. Pourtant le mouvement reprend et progresse très rapidement : 6 milliards d'euros investis en 2004, 8 en 2005, 14 au début de 2007, 18 milliards en février 2010, après un ralentissement en 2008-09 dû aux difficultés économiques grecques.

Pourquoi investir dans les Balkans ? C est un marché à la fois nouveau, où le coût de la main d'œuvre est faible (le rapport avec la Grèce, de 1 à 8 dans les années 1990 est encore de 1 à 4, ou 1 à 5 selon les cas), la concurrence locale absente ou inexpérimentée, et les impôts sur les bénéfices souvent peu élevés. Par ailleurs les besoins nouveaux nombreux et la politique de privatisations offrent de multiples occasions. Enfin, par rapport aux investisseurs occidentaux, la Grèce a l'avantage de la proximité géographique et culturelle, les problèmes de bureaucratie et de corruption pourrait-on dire cyniquement, ne lui font pas peur, les Grecs se présentent comme des intermédiaires familiers entre l'Europe du Sud- Est et l'Union Européenne, et profitent du relatif peu d intérêt des capitalistes occidentaux pour cette région.

Quels « Balkans »? Dans le cas présent, le terme désigne l'ensemble Albanie, Bulgarie, Roumanie et les États issus de l'ex-Yougoslavie à l'exception de la Croatie et de la Slovénie rattachées aux marchés de l'Europe occidentale, un marché de 130 millions d habitants. Mais, de plus en plus souvent, et c'est fort symbolique, en parlant de marchés « balkaniques », la presse économique grecque comprend également la Turquie, 73 millions de consommateurs et, par elle, un relai vers les marchés de l'Asie centrale et du Moyen-Orient. Par ailleurs, la Grèce et ses capitalistes tissent également leurs réseaux en direction de l'Ukraine et du Caucase, Arménie et Géorgie, la mer Noire devient pour elle comme une nouvelle frontière. Le pays, dès 1992, entre dans la Zone Économique de la mer Noire, qui, sur impulsion turque, regroupe, outre la Turquie et la Grèce, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie, l'Ukraine, la Russie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, soit un marché de 330 millions d habitants, sur 20 millions de km^2, une main d'œuvre qualifiée dans une région qui, très riche en minerais, est surtout la seconde du monde pour ses réserves de pétrole et de gaz naturel[31]. Il s'agit donc d'horizons beaucoup plus vastes que la seule péninsule balkanique et qui rappellent plutôt un espace byzantin ou ottoman, y compris par l'absence des espaces slovène et croate.

Des accords bi- ou tripartites ont été signés entre la Grèce et ses voisins, entre elle et la Géorgie et l'Arménie dès le début des années 1990 pour faciliter les conditions des investissements, les joint-ventures et l'obtention de visas. Mais la majorité des investissements résulte de l'initiative privée ; la banque, les télécommunications, l'agroalimentaire, l'énergie et le bâtiment sont les secteurs dominants des investissements, l'acier, l'aluminium, le ciment, les mines et les marbres sont aussi très actifs. Parmi les secteurs dominants, on peut citer :

- les banques : Banque Nationale de Grèce, Alpha Bank (plus de 200 succursales dans les Balkans), Banque Agricole (AT), EFG Eurobank, Banque Commerciale, Banque du Pirée ; la Banque of Cyprus a des succursales à Bucarest et Kiev. Au total, ces banques ont ouvert plus de 800 succursales dans la région et contrôlent en moyenne 15 % à 30 % des marchés bancaires dans les Balkans proches[32]. 20 % des actifs des banques grecques sont investis à présent dans l'Europe du Sud-Est, en Ukraine et en Turquie.

-les télécommunications : l'OTE (Romtelecom) et Cosmote en Albanie, en Bulgarie, en Roumanie et Serbie) imposent peu à peu leur savoir-faire dans toute la péninsule.

- les produits pétroliers : le groupe Hellenic Petroleum, créé en 1998 (fonds d'État à 35,5 %) possède les 3⁄4 des raffineries grecques, est le seul pétrochimiste de Grèce et possède 35 % de la société gazière grecque DEPA qui distribue le gaz naturel venu de Turquie. Il est présent aujourd'hui dans 11 pays (dont l'ensemble des Balkans), possède par exemple la seule raffinerie de l'ARYM, Jugopetrol en Serbie, exploitera l'oléoduc Burgas- Alexandroupolis et collabore, aux côtés de l'ENI italien, de Gazprom et de l'EDF au projet South Stream.

- les ciments TITAN, la plus grande entreprise balkanique en son domaine, présents dans toute la péninsule, les ciments HIRAKLIS, liés au groupe Lafarge, propriétaires de la plus grande cimenterie des Balkans (Volos) suivent la même route, le consortium YEFIRA (le « pont » Rio-Antirio sur le golfe de Corinthe), lié au groupe Bouygues se positionne pour de grands travaux dans les Balkans et un possible pont supplémentaire sur le Bosphore.

- l'industrie pharmaceutique, l'un des secteurs exportateurs de l'industrie grecque dont la production augmente régulièrement s'établit en Bulgarie et en Turquie.

- l'aluminium grec est présent en Bulgarie, Roumanie, Albanie et Macédoine ex-yougoslave ainsi qu'en Turquie ; il s agit d'Alumyl (fondé en 1989 par la famille Mylonas qui le dirige) ; il compte 28 filiales, et investit également en Jordanie depuis 2004 (centre

de loisirs et hôtel de luxe), et en Egypte.

- l'agroalimentaire.

Le groupe COCA COLA Hellenic Bottling Company (CCHBC), avec un chiffre d affaires de 5,6 milliards d euros, figure au 1er rang des industries européennes des soft drinks et en tête de l'industrie alimentaire grecque. Il est aussi le deuxième embouteilleur mondial de COCA COLA, dispose de filiales dans 28 pays dont tous ceux des Balkans et emploie 40 000 employés (dont 3 000 en Grèce).

Le groupe VIVARTIA, né de la fusion en 2006, de DELTA Holding et de CHIPITA, constitue aujourd'hui le premier groupe alimentaire grec hors boissons (marché de 28 pays, 7e industrie grecque, 35e société alimentaire européenne, 27,8 M bénéfices en 2009 en Grèce). Il contrôle une large part de l'industrie alimentaire avec ses firmes DELTA et MEVGAL pour les produits laitiers, CHIPITA pour la boulangerie industrielle, GOODY S pour la restauration rapide (60% des burgers grecs), marques présentes dans l'ensemble des Balkans. Le réseau de production du groupe comprend 27 usines, en Grèce et dans les Balkans, mais aussi en Égypte, Russie, Pologne et au Mexique.

Le groupe PHILIPPOU, le seul grand groupe 100 % grec, avec un chiffre d'affaires de +700 millions d euros en 2009, comprend ELBISCO (1er de la boulangerie industrielle, ALLATINI, ELITE, VOSSINAKIS et KRIS-KRIS), FAGE (8 usines de yaourts et produits laitiers) et EVGA (glaces, accord avec Cadbury s). Il est présent dans 22 pays, débordant lui aussi les Balkans.

Enfin, la filiale grecque du groupe NESTLE figure en 5e position des industries alimentaires (CA de 345 millions d euros en 2006). En 2005, elle a racheté une filiale VIVARTIA (DELTA glaces) qui lui permet de gagner le marché des Balkans.

On peut y ajouter l'industrie du tabac, Kapniki-Michailidis, présent en ARYM et Bulgarie.

La chaîne Carrefour-Marinopoulos, déjà propriétaire d un supermarché en Bulgarie, a décidé en 2010 de s'établir dans l'ensemble des Balkans sous son nom franco-grec (joint-venture depuis 15 ans déjà).

Les investissements sont à la fois le fait de grosses entreprises dans des secteurs où la Grèce a des positions fortes, et de milliers de petits entrepreneurs souvent originaires de la Grèce du nord (textile et habillement, montages divers ou bâtiment) qui choisissent la Bulgarie ou l'ARYM tout proches. Au total, 25 multinationales grecques ont investi 60 à 80 % des fonds grecs présents dans les Balkans, à leurs côtés 10 000 autres entreprises se sont fait inscrire, dont environ 3 à

3 500 fonctionnent réellement. On observe une grande fluidité et un flou dans les chiffres, car beaucoup de petites entreprises se font inscrire dans le pays voisin puis renoncent, d autres, ayant mal évalué le projet ou la concurrence, ferment rapidement. D'autres encore, les plus importantes, créent des filiales, domiciliées à Chypre ou au Luxembourg, même aux Iles vierges, et n'apparaissent ainsi pas comme grecques. Elles savent jouer des besoins des États voisins pour obtenir des conditions avantageuses, rapatriement possible des bénéfices, exemptions fiscales plus ou moins longues. On peut noter, entre autres, l'importance des armateurs grecs, dont l'Association, qui avait perdu, dans les années 1920, le contrôle de la navigation sur le Danube, vient de ré-entrer (2009) dans le Comité de Gestion des transports du fleuve, axe essentiel qui permet de rallier Rotterdam! On peut citer Eurobank Hellas qui appartient à l'armateur Latsis. L'un des meilleurs exemples en est le Groupe Marfin, créé en 1998, qui réunit des armateurs chypriotes, grecs et des financiers de Dubaï ; il a investi plus de 5 milliards d'euros en Grèce et dans les Balkans, utilisant la Grèce comme point d'appui pour sa politique balkanique. Il contrôle la majeure partie de la navigation dans l'Adriatique, les lignes de bus Eurolines, vient de racheter Olympic Air, vise les Jat Airways, possède une série d'hôtels de luxe en Croatie, un grand magasin à Belgrade, installe des casinos dans les Balkans ; il possède également 17 % du capital de l'OTE grec, le géant télécom des Balkans et sa banque, Marfin Egnatia Bank ouvre des agences dans toute la Grèce et les pays voisins[33]. Son président, Andréas Vgenopoulos, est qualifié par la presse grecque de nouvel Onassis !

Sans entrer dans les querelles de chiffres, on peut dire que la Grèce, en 2009, est le 1er investisseur étranger en Albanie, en Serbie et en Macédoine ex-yougoslave, le 2e en Bulgarie (ou le 4e selon la comptabilité adoptée), le 3e en Roumanie. Les investissements grecs en Turquie sont faibles mais augmentent très vite depuis 2001 : 50 millions d'euros investis au total à la fin de 2004, 400 millions à la fin de 2005. Les échanges commerciaux s intensifient: en 2009, 25 % des exportations grecques vont vers les Balkans, contre 10 % au début des années 1990, les échanges commerciaux avec la Turquie sont passés de 150 millions d en 1999 à 4 milliards en 2008.

Action politique et initiatives économiques se complètent pour tenter de faire de la Grèce du nord un carrefour balkanique, commercial et financier. Athènes souhaite par ailleurs profiter de la position stratégique de la Grèce sur la route des approvisionnements entre l'Europe et les sources d'Asie centrale pour faire du pays un carrefour de l'énergie. Un premier contrat est signé avec l'URSS en 1988 (premières ventes au public en 1997). Le gazoduc venu de Bulgarie suit le trajet

Serrès- Salonique-Larissa-Lamia-Athènes-Corinthe, il alimente des établissements industriels et des centrales électriques, ainsi à Aliveri pour relayer les lignites en voie d'épuisement; un second gazoduc relie le réseau turc à la Grèce par la construction du tronçon Karacabey-Komotini qui se raccorde ensuite au réseau grec se dirigeant vers Athènes. Un projet dit South Caucasus doit relier Bakou au réseau turc via Tbilissi, et rejoignant, via Karacabey, le réseau grec atteindra l'Italie par une canalisation sous-marine (212 km) entre l'Épire (Stavrolimenas) et Otrante (fin prévue en 2012). Des ramifications terrestres depuis la Grèce pourraient approvisionner l'ARYM, l'Albanie, la Serbie, la Croatie, la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine. Il faut y ajouter la construction de l'oléoduc Burgas-Alexandroupolis, d'une longueur de 280 km dont 135 en Grèce, qui permettra l'écoulement de grandes quantités de pétrole brut provenant de la mer Caspienne, vers la Méditerranée, venant soulager le trafic surchargé du Bosphore et vivifier l'activité peu tonique de la Thrace grecque. Enfin, le gazoduc South Stream qui, évitant l'Ukraine et la Géorgie, apportera en Europe occidentale le précieux gaz russe, traversera la mer Noire, pour rejoindre la Bulgarie, et desservir la Serbie, la Hongrie et la Slovénie, prévoit, entre autres bretelles, de rejoindre le réseau grec.

La ville de Salonique profite de la conjoncture qui lui fait retrouver l'hinterland perdu en 1913, pour regagner son rôle de centre des Balkans. La modernisation du port et de l'aéroport, la réalisation de la nouvelle autoroute Egnatia qui capte une partie du trafic routier Italie-Turquie au profit du port d'Igoumenitsa, le futur Corridor autoroutier 10 vers la Serbie, les axes en cours vers la Bulgarie ou l Albanie, la modernisation des chemins de fer, tout cela la situe au centre d'un réseau de transports exceptionnel. Les gouvernements contribuent à renforcer ce rôle de carrefour en y plaçant les sièges administratifs de plusieurs institutions internationales consacrées aux Balkans et à la mer Noire (Agence pour la Reconstruction des Balkans, Banque pour le développement de la mer Noire), ou des réunions internationales comme, en juin 2003, celle des chefs d État européens (dans le cadre de la présidence grecque) puis un Sommet UE/Balkans occidentaux. Les rues de Salonique, emplies d'enseignes en langues et alphabets divers, où s'entendent toutes les langues de la région, prouvent que la ville retrouve son titre de capitale des Balkans, comme les nombreuses lignes de cars qui la relient à toutes les villes de l'Europe centrale et orientale.

Aujourd'hui, en raison justement de cette forte présence hellène, la crise grecque suscite de grandes peurs chez ses voisins qui craignent la contagion et redoutent de se voir englober dans la

mauvaise réputation de la Grèce, ce qui retarderait leur possible intégration dans la zone Euro ou dans l'Union Européenne. En cas d'instabilité des banques grecques, du fait de la crise financière et des nombreuses créances douteuses accumulées, la stabilité des systèmes bancaires de la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie, la Macédoine ou l'Albanie serait menacée. Ce problème était déjà apparu en 2008, quand la Grèce avait demandé (puis renoncé) à ses banques sur place de n'accorder des prêts dans ces régions qu'à la hauteur de leurs dépôts locaux.

Fermetures, réduction de personnel et limitation des investissements sont les conséquences de la crise pour les entreprises appartenant à des intérêts grecs dans les pays d'Europe du Sud-Est. La Bulgarie est un exemple caractéristique: dans le secteur du bâtiment, 25 % des entreprises de construction actives dans le pays, risquent de cesser leur activité en 2010. Selon des données de l'Institut de statistique de Bulgarie, dans le premier semestre 2009, les investissements directs grecs ne se sont chiffrés qu'à un quart de ce qu'ils étaient au 1er semestre 2008. En Roumanie, selon les estimations, de nombreuses entreprises ont procédé à des diminutions de personnel, entraînant en un an la perte de 10 000 emplois; selon la Banque nationale de Roumanie, en 2008, les investissements avaient fortement baissé, ce qui s est poursuivi en 2009. En ARYM, le maintien d un taux de chômage élevé (plus de 30 %), constitue un problème crucial, or on y compte environ 280 entreprises d intérêts grecs. Il faut y ajouter, depuis l'été 2010, le retour en leur pays d'origine de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs originaires des Balkans, les célibataires ou ceux qui avaient laissé la famille au pays, désespérés devant la montée du chômage, l'effondrement du secteur de bâtiment, la baisse du tourisme et des « petits boulots », toutes conséquences de la récession qui fait suite aux mesures d'austérité exigées par la « Troïka » (surnom donné en Grèce aux représentants du FMI, de la BCE et de l'UE).

Tout ceci montre que des liens nombreux se sont tissés en moins de deux décennies; ils s'étoffent de nombreuses rencontres humaines dans le cadre d'échanges de touristes et d'étudiants de plus en plus importants et intègrent les minorités grecques présentes dans le Sud-Est européen.

UNE NOUVELLE VISION DE L'HELLÉNISME

Devant ce nouveau contexte géopolitique et économique, les politiques grecs, en effet, ont pris conscience du rôle nouveau que pouvaient jouer, en faveur de la Grèce, les minorités d'origine grecque présentes dans ces pays, à condition de resserrer les liens qu'elles peuvent ressentir avec la Grèce et de les convaincre de rester sur place. Alors que jusque- là, ils cherchaient à conserver

des liens avec la diaspora américaine ou australienne, pour compter sur son rôle de lobby auprès des politiques de l'Amérique du Nord, ils cherchent aujourd'hui à découvrir ou redécouvrir de nouveaux Grecs [34] qui, eux aussi, pourraient venir en aide au centre national. L espace visé est alors celui de la mer Noire, du Caucase et de la Turquie où, les Grecs d'Istanbul ayant quasiment disparu, on rêve du nombre immense de cryptochrétiens (supposés) qui pourraient redevenir Grecs sur les côtes pontiques, et même d'un groupe descendant des soldats d'Alexandre en Afghanistan ! Un secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Grigoris Niotis, insiste en 1999 sur « l'importance historique » de ces régions dans l'hellénisme des siècles passés, pour indiquer qu'il faut faire renaître ce courant : « L hellénisme œcuménique qui constitue la source et l'expression complète de la nation, est le facteur de base qui défend la population limitée de la Grèce, en reliant les millions de Grecs de la diaspora et en multipliant ainsi la dimension politique, économique, culturelle de l'Hellénisme »[35].

Pour maintenir une voix de la Grèce dans une Europe qui l'a marginalisée et dans la mondialisation économique qui ne lui laisse que des miettes, il faut prouver l'existence de cet hellénisme œcuménique totalement déterritorialisé mais présent sur toute la planète et uni par une culture et une conscience commune.

Qui est visé ? Les 3 à 4 millions (le chiffre varie selon la définition choisie) répartis à travers le monde et issus, pour la plupart, des migrations parties de Grèce depuis la fin du XIX^{ème} siècle mais surtout, c'est le fait nouveau, les Grecs de l'ex-URSS et des Balkans que les gouvernements grecs avaient totalement délaissés depuis les années 1930. Le dernier recensement soviétique, en 1989, comptabilisait 358 000 Grecs (ou se déclarant tels) en URSS (dont 44,5 % parlant le grec) ; parmi eux, 91 700 se trouvaient en Russie, 98 600 en Ukraine (18,6 % seulement parlaient le grec), 46 700 au Kazakhstan, (à 70 % hellénophones), 100 300 en Géorgie (de 47 % à 86 % d'hellénophones selon les régions) et 4 700 en Arménie. Ce ne sont bien évidemment que les déclarations officielles lors du recensement, chacun est libre d imaginer une réalité différente et des milliers de Grecs silencieux... Depuis 1991, cette répartition a bien changé, retours vers la Grèce, émigration intérieure vers les grandes villes et la Russie; selon le ministère grec des Affaires étrangères, en 2002, la Russie compterait encore 97 500 Grecs, la Géorgie, 15 ou 20 000, l'Ukraine, 91 000, le Kazakhstan 12 000 et l'Ouzbékistan, 10 000, ils ne seraient plus que 1 000 ou 1 500 en Arménie[36]. Le nombre des Grecs d'Albanie est beaucoup plus difficile à établir, faute de données fiables, de 58 à 400 000 ! selon celui qui publie l'estimation). En Serbie, en Bulgarie,

en Roumanie, les populations grecques importantes du début du XX^{ème} siècle ont disparu, aujourd'hui, elles sont évaluées entre 7 et 15 000 personnes selon l'État concerné.

Cette présence est renforcée par un nombre grandissant d'étudiants venus de Grèce dans les universités des Balkans. La Grèce, depuis les années 1950, est le pays au monde qui, en proportion de sa population, exporte le plus grand nombre d'étudiants vers l'étranger, conséquence du numéro clausus dans l'enseignement supérieur, du prestige des diplômes occidentaux et des espoirs que les familles placent dans un diplôme universitaire. Jusqu'en 1990, la moitié de ces étudiants se dirigeaient vers la Grande-Bretagne. Depuis 2001, le nombre de ceux qui choisissent la Serbie, la Bulgarie ou la Roumanie augmente chaque année; ils invoquent principalement une raison financière: même reçu en Grèce, un étudiant admis dans une autre ville grecque que la sienne, en l'absence la plupart du temps de logement étudiant et de bourse, coûtera beaucoup moins à sa famille s il est en Serbie ou en Bulgarie ! On estime en 2008 à près de 20 000 le nombre total de ces étudiants venus de Grèce et dispersés dans l'ensemble des universités d'Europe orientale. En sens inverse, il y avait près de 7 000 étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur grec en 2007/0, appartenant à plus de 138 nationalités, mais les Albanais formant (ici aussi) plus de 60 % du contingent, loin devant les Bulgares en 2ème position[37]. Les Universités grecques, conscientes du contexte nouveau, créent des séminaires de gestion, de technologie, de marketing consacrés aux Balkans. On doit remarquer que dans les statistiques universitaires grecques, les Chypriotes sont comptabilisés sur une ligne spéciale, ni Grecs, ni étrangers, traduisant le regard helladique ambigu sur l'île, hellène mais différente ...

Les conjoints des mariages mixtes, les étudiants à l'extérieur réunis en associations, deviennent des agents d'hellénisation, les premières chaînes de restauration grecques, magasins de produits alimentaires ont trouvé en eux leur première clientèle, ils sont aussi le chaînon entre les minorités d'origine grecque présentes sur place et la Grèce elle-même.

Depuis la naissance de l'État grec, les gouvernements mettaient en avant le sort et la grécité Grecs irrédimés de l'extérieur, dans le but de justifier leurs revendications territoriales, puis, ce souci n'étant plus d'actualité, ils ont cherché à faire survivre la conscience grecque des émigrés et de leurs descendants qui fournissaient aide financière ou diplomatique.

L'article 108 de la constitution de 1975 précise que « l'État prend soin de la vie des Grecs de l'étranger et de la conservation de leurs liens avec la mère-patrie. Il se préoccupe également de l'éducation et de la promotion professionnelle des Grecs vivant hors de son territoire ». Après

1989, l'État cherche à nouveau à créer de nouvelles institutions qui incluront tous les Grecs de l'extérieur, quelle que soit l'ancienneté de leur présence. En 1995, est réalisé à Salonique, le Conseil de l'Hellénisme de l'Extérieur, puis dans les 5 ans suivants, apparaissent la Commission Multipartite de l'Assemblée pour l'Hellénisme de l'extérieur, le Centre d'études et de développement de la Civilisation Grecque de la mer Noire, le Réseau de la Jeunesse, l'Union intra-parlementaire mondiale de l'Hellénisme, la Confédération des médias grecs de l'extérieur... Le Conseil de l'hellénisme de l'extérieur (SAE) comprend plus de 3 000 communautés ou associations locales ou régionales, il dépend étroitement de l'État grec qui le voit comme une courroie de transmissions entre lui et l'extérieur. L'intérêt soudain et nouveau de l'État pour les Grecs de l'ex-URSS se manifeste de multiples manières : création de consulats et d'ambassades, aide humanitaire, envois de manuels et d'enseignants pour l'apprentissage du grec sous sa forme standardisée actuelle, camps de vacances en Grèce pour les jeunes, envois de matériel médical, ouverture de dispensaires, organisation de semaines ou de mois grecs dans certaines villes, de jeux sportifs en Grèce pour Grecs de l'extérieur. En 1996, une nouvelle loi sur l'enseignement du grec pour les Grecs de l'extérieur insiste sur le fait que dorénavant, il faut s'adresser aux Grecs de l'ex-URSS et d'Albanie. On attribue des crédits dont beaucoup européens à ces nouveaux projets d'enseignement, dont la réalisation est confiée à l'Université de Crète, qui rédige des manuels modernisés, plus adaptés aux besoins, avec éditions différentes selon le pays auquel ils sont destinés (EU, Albanie, Ukraine, Caucase) et organise des stages spécifiques pour les enseignants. Les possibilités offertes par les réseaux internet sont exploitées à plein tant par l'État que par les associations et contribuent à diffuser facilement les nouveaux outils et à resserrer les liens.

La Grèce n'a plus aucune envie de voir revenir 100 000 Grecs d'Ukraine, souvent non hellénophones, elle préfère réveiller leur conscience grecque et les voir rester sur place ; quant aux Épirotes du nord, dans une province frontalière de la Grèce et un contexte diplomatique parfois difficile, s'ils sont moins favorisés légalement que ceux qui viennent de l'ex-URSS, c'est qu'on ne veut pas courir le risque de voir disparaître la force politique qu'ils représentent. Le langage officiel parle de plus en plus de centre national et d hellénisme œcuménique, reprenant un nouveau discours historique qui réintègre ces groupes oubliés dans le continuum grec, les programmes d'histoire de lycée intègrent de chapitres sur l'hellénisme de l'extérieur et de nombreuses histoires de la diaspora sont publiées. Parallèlement les gouvernements s'efforcent d'élargir le groupe des « homogènes » qui recevront la nationalité grecque, les conjoints

étrangers, les enfants de Grecs de l'extérieur mariés civilement, ceux qui vivent en permanence à l'étranger mais vont se faire recenser dans les consulats. Le projet de loi présenté en décembre 2009, *Participation civique des citoyens d'origine grecque et des ressortissants étrangers qui résident de façon permanente en Grèce*, prévoit l'institution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales accordé aux Grecs de l'étranger ; tout détenteur d'une « carte d'identité spéciale pour personnes d'origine grecque », inscrit sur une liste particulière, pourrait voter aux prochaines élections.

Il s'agit de construire une nouvelle version des cercles concentriques de l'hellénisme[38], un centre directeur en deux unités, la Grèce et Chypre, une marche protectrice comportant l'hellénisme des Balkans, de bords de la mer Noire, du Caucase et de Russie, une diaspora présente dans les 5 continents, en résumé une sorte de conscience nationale à l'échelle mondiale.

« RETROUVAILLES BALKANIQUES »?

Ce titre a un côté provocateur si l'on n'oublie pas que, vu les stéréotypes péjoratifs attachés au mot Balkan en Europe occidentale, les pays les plus concernés ont rayé le terme de leur vocabulaire pour ne plus utiliser que Europe du Sud-Est ; on a même, depuis 1998, vu apparaître l'expression nouvelle *Balkans occidentaux* pour distinguer des États qui se voudraient moins balkaniques que d'autres, donc plus « avancés », moins « sauvages », alors que personne n'appartient aux Balkans orientaux , catégorie supposée dévalorisante...

La Grèce fait-elle partie des Balkans ? Question sur laquelle l'opinion grecque est elle-même très divisée... quant il s agit de la main d œuvre immigrée, elle vient d'une zone étrangère, les Balkans, c'est une invasion dont la Grèce n'est plus protégée depuis 1989 ; quand il s'agit de conquérir les marchés balkaniques et de s'y implanter, on veut alors retrouver un ancien espace ayant appartenu à l'hellénisme, ce n'est pas la Grèce appartenant aux Balkans, mais réintégrant les Balkans dans son espace œcuménique, grâce au changement de 1989 ; cela pourrait rappeler la « Grande Idée » dans une version nouvelle où il ne serait plus question de conquête militaire mais de conquête par la maîtrise des secteurs économiques importants. Mais les « Balkans » intégrés dans l'Union Européenne ne seraient-ils pas eux-mêmes appelés à disparaître ? L intérêt et les investissements chinois en Grèce indiquent bien que pour eux, les « retrouvailles balkaniques » ouvrent un accès à la fois à la Méditerranée orientale, à l'Europe du Sud-Est et à la mer Noire.

Dans tous les cas, les changements de 1989-91 ont joué un rôle décisif, et pourtant on n en mesure pas encore tous les effets...

---

1 Au total un espace plus « ottoman » même que « balkanique ».

2 L'ouvrage collectif *Metanastes kai meionotites* [Immigrés et minorités], sous la direction de M. Pavlou et d'A. Skoulariki, Athènes, Vivliorama, 2009, est entièrement consacré à cette question de la redéfinition de l'identité.

3 Selon l'ESYEE (INSEE grec) en 2008, il y aurait eu en Grèce 623 476 touristes bulgares (-11 %/2007), 327 261 Roumains (-6,7 %/2007), 242 999 Albanais (+13,7 %/2007), 686 996 (+24 %/2007) de Serbie et du Monténégro, de Russie 309 071 (+55 %/2007). Il est impossible de distinguer le « vrai touriste » du travailleur clandestin temporaire, malgré la création d'un « visa de saisonnier » depuis 2001.

4 Les guillemets sont dues au fait qu'il s'agit d une appellation globale mais que tous ne viennent pas de cette région et ne parlent pas la langue pontique, peu à peu on a dit « russo-pontiques » et même « russes ». Les chiffres donnés varient entre 150 et 200 000 personnes.

5 P. Sintès, « Les travailleurs balkaniques en Grèce. Migrations de travail ou circulation régionale », *Espace Géographique,* 2007, 4, 353-65.

6 Martin Baldwin-Edwards, « Albanian emigration and the Greek labour market: eco- nomical, symbiosis and social ambiguity », *South-East Europe Review for Labour and Social Affairs*, 2004, 1, 51-65, ici p. 62.

7 De nombreuses mentions sur le site greekhelsinki, synthèse dans P. Dimitras, *A la recherche des Droits perdus en Grèce*, *la face sombre de la Démocratie Grecque* [en grec], Athènes, Typothito-Antirriseis, 2007. Au sondage réalisé par Fondapol le 27 mai 2010 (disponible sur le net), 73 % des personnes interrogées 69 % chez les électeurs de gauche, 79 % à droite) ont répondu que l immigration était un problème pour le pays.

8 Les chiffres donnés ne comprennent que les seuls « étrangers » de nationalité et pas les rapatriés.

9 L'étude déjà citée de M. Baldwin-Edwards précise, p. 54-55, que d'après le recensement de 2001, 42 % des hommes de nationalité albanaise travaillaient dans le bâtiment et 23 % dans

l'agriculture, 52 % des femmes dans le secteur des services à domicile et 19 % dans le tourisme.

[10] Périclès Papandréou, « Violence et émigrés de seconde génération » [en grec], in M. Pavlou et A. Skoulariki, *Metanastes kai meionotites*, 397-425. La différence n'est importante que pour l'accès à l'enseignement supérieur, en revanche ces jeunes chôment beaucoup moins que les autres, sans doute parce qu'ils acceptent facilement ce qui se présente (enquête sur les enfants de parents étrangers, selon l'origine des parents en 2008, sur le site EL-STAT).

[11] M. Pavlou, « Greece of immigration in numbers », in D. Christopoulos et M. Pavlou, *Greece of immigration. Social participation, rights and quality of being citizen*, Athènes, KEMO, 367-402 (EL-STAT).

[12] D'après des données officielles, 764 étrangers auraient été expulsés de Grèce entre janvier 1991 et août 1994, dont 96 % vers l Albanie mais... la même personne revient facile- ment et peut donc être comptabilisée plusieurs fois.

[13] Dont la définition varie selon le fonctionnaire, par ex. avoir un travail déclaré, un domicile fixe, des enfants scolarisés en Grèce, présenter un certificat de connaissance de la langue grecque, mais ce peut être aussi fréquenter un groupe folklorique local.

[14] C'est là qu'intervient la corruption dont parlait M. Baldwin-Edwards, qui permet d'accélérer un dossier, de remplacer un papier manquant, d'obtenir un visa du consulat grec de Tirana ou une attestation de « Grec de souche ».

[15] Entre autres, voir Konstantinos Tsitselikis « Citizenship in Greece: Present challenges for future changes », in D. Kalekin-Fishman & P. Pitkänen (eds.), *Multiple Citizenship As A Challenge To European Nation-States,* Rotterdam, SensePublishers, 2006, 145-170. Version à jour sur le site www.kemo.gr.

[16] Le terme est utilisé dans la terminologie officielle de l'État grec depuis 1856.

[17] Expression qui vient d'un rapport des RG grecs en 1993, in D. Kitsikis, « Les anciens calendaristes depuis 1923 et la montée de l'intégrisme en Grèce », in *Grèce, identités, territoires, voisinages, modernisations,* CEMOTI, n° 17, 1994, 17-51, ici p. 42.

[18] Il est vrai que certains demandeurs en viennent à bachoter tant les questions finissent par se ressembler. Souvent, des Albanais font baptiser leurs enfants nés en Grèce pour bien montrer leur volonté de s'helléniser.

[19] C est là que beaucoup parlent de corruption, de trafic de témoins et de documents... sur les places de Salonique.

[20] A. Triandafyllidou and M. Veikou, « The hierarchy of Greekness. Ethnic and Na- tional identity considerations in Greek Immigration Policy », *Ethnicities,* vol. 2/2, 2004.

[21] *Etudes Helléniques/Hellenic Studies*, vol. 15, n° 1, 2007 p. 143, utilisant les travaux de A. et C. Danopoulos, « Albanian migration into Greece: the economical, sociological and security implications », *Mediterranean Quarterly,* vol. 15, n° 4, 2004, p. 113. L'enquête de 2008 montre que 13% des plus de 15 ans ont un ou deux parents nés à l étranger.

[22] Ministère des Affaires étrangères, *Première Assemblée organisatrice du Conseil de l Hellénisme de l Extérieur, 29 nov. 8 déc. 1995*, Salonique, Actes, p. 449. Helladique désigne un phénomène intérieur aux frontières de l Etat grec actuel par opposition à hellénisme qui faisant référence à un phénomène culturel, a un sens géographiquement illimité.

[23] ARYM = FYROM (en anglais), Ancienne République Yougoslave de Macédoine, nom « officiel » dans l'UE tant qu'un accord n'est pas intervenu entre la Grèce et son voisin. Aujourd'hui 118 États utilisent le nom de Macédoine, l'UE en reste à ARYM-FYROM.

[24] Une minorité activiste tcham existe effectivement en Albanie, très active sur le web, elle a changé dans le sigle de l'UCK, le K du Kossovo en Tchamouria et obtenu du parlement albanais la reconnaissance d un génocide tcham.

[25] Comme Chypre, la Roumanie, la Slovaquie et l Espagne.

[26] Janvier 1996, un îlot grec désert, un pêcheur turc qui vient s'y échouer, un drapeau turc hissé avec la complicité et la publicité des médias, l'exaltation des deux pays, un déploiement de troupes et un conflit évité de justesse par l'intervention du président des EU.

[27] On peut citer les programmes *Phare*, *Tacis* et *Tempus*, et parmi les organismes qui ont pris leur suite, l'*Agence européenne pour la Reconstruction et l'Agence européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information*. La Grèce participe également à la Force de Réaction Rapide présente dans les Balkans, et l'Hellenic Aid Agency finance plusieurs programmes dans les Balkans.

[28] Dans le cadre du *Réseau Sud-Est Européen Lamda pour la Recherche et l'Éducation*.

[29] Le veto grec bloque l'entrée de l'ARYM dans l'UE ou dans l'OTAN. Les difficultés

économiques des deux États expliquent peut-être qu'ils deviennent plus souples puisqu'il est question d'une solution type « Macédoine du Vardar » qu'aucun des deux n'aurait acceptée il y a 15 ans !

[30] F. J. Bastian, « Knowing your way in the Balkans : Greek foreign Direct Investment in Southeast Europe » , *Journal of Southeastern European and Black Sea Studies*, 4 (3), 2004, 458-490; F. Larrabee, Greece s Balkan Policy in a New Strategic Aera , *Southeastern Euro pean and Black Sea Studies,* 5/3, 2005, 405-426; A. Bitzenis, N. Ersajna, « FDI and Entrepre-neurship in Albania: Results from a questionnaire analysis », *Global business & Economics Review, Anthology,* 2007, 663-672.

[31] S. Sayan, « The contribution of the Black Sea Economic Cooperation organisation to regional development « , *South-East Europe Review for Labor and Social Affairs*, 2002, 2, 25-33.

[32] La Banque Nationale de Grèce est présente en Roumanie (Banca Romaneasca), en Turquie (Finansbank), en ARYM (Stopanska Banka), en Serbie et en Bulgarie, Alpha Bank a des filiales à Chypre Alpha Bank Cyprus LTD, en Roumanie Alpha Bank Romania, en Bulgarie 120 branches, en Serbie Alpha Bank Srbija A.D., en Ukraine OJSC Astra Bank, en Albanie 47 branches, et en ARYM. L Emporiki (Crédit Agricole) est présente à Chypre, en Roumanie, en Bulgarie et en Albanie, la Banque Agricole (AT) est présente en Serbie et en Roumanie, EFG Eurobank réalise 69 % de ses activités en Grèce et 32 % dans des pays de l'Est, la Banque du Pirée est présente en Serbie, Bulgarie, Roumanie et Ukraine.

[33] C est précisément dans une banque Marfin qu'eut lieu l'incendie qui fit trois morts parmi les employés lors des manifestations anti-programme de rigueur du printemps 2010 à Athènes.

[34] M. Bruneau, « Politiques de l'État-nation grec vis-à-vis de la diaspora », *Revue européenne des Migrations,* 17/3, 2001, 9-22.

[35] Dans les documents du Ministère des Affaires étrangères, réunion des Grecs de l'étranger en 1995, cité dans M. Pavlou et A. Skoulariki, *Metanastes kai meionotites,* p. 129.

[36] Ce qui signifie qu'en gros, la moitié des « Grecs » de l'URSS de 1989 auraient quitté le pays.

[37] Malheureusement, on ne peut distinguer les jeunes étrangers vivant en Grèce (qui ont donc satisfait au concours d'entrée) et ceux qui sont venus de l'extérieur pour leurs études (admis alors sans concours).

[38] Pour ces cercles dans le passé, voir M. Sivignon, *Atlas de la Grèce*, CNRS- Libergéo, La Documentation Française, 2003.